

Collège aux quatre vents
LANMEUR

Classe d'Intégration Plougasnou / Primel Trégastel
Inscription au séjour scolaire valant autorisation parentale
Classes de 6C/6D

Je soussigné(e)

Responsable légal de (nom et prénom de l'enfant) :

Elève de la classe de, déclare inscrire mon fils (ma fille) à la classe d'intégration organisé par le collège Aux Quatre Vents de Lanmeur (professeurs référents : Mme Hion et M. Cadran) au centre Ker Avel de primel Trégastel à Plougasnou du 19 septembre au 21 septembre 2016.

- J'accepte les modalités d'organisation de ce voyage telles qu'elles ont été décidées par le Conseil d'Administration du collège et dont j'ai été informé(e) au cours de la réunion du 8 Septembre, date à laquelle le programme et la participation financière des familles m'ont été communiqués par les enseignants responsables.
- Je suis bien informé(e) que le voyage est une activité pédagogique, soumise en totalité au règlement intérieur de l'établissement et à l'autorité des professeurs qui encadrent cette sortie. Mon enfant se conformera strictement aux horaires fixés, aux instructions données, aux règles de la vie de groupe établies par les accompagnateurs.
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement des voyages du collège Aux Quatre Vents joint en annexe à ce document.
- Je déclare avoir souscrit une assurance individuelle accident et une assurance responsabilité civile, obligatoires pour les sorties ou voyages pédagogiques, au profit de mon enfant.

Société d'assurance : Contrat n°

- Je verserai la somme de 47 euros **avant le séjour.**

Le chèque est à libeller à l'ordre de l'Agent Comptable collège de Lanmeur.

En cas d'accident ou maladie à évolution rapide, j'autorise les professeurs accompagnateurs à prendre toute décision concernant une éventuelle hospitalisation ou intervention chirurgicale.

A le

Signature du(des) responsable(s) légal(aux) :

Droit à l'image

Je soussigné(e), Madame, Monsieur....., responsable légal (e) de l'élève élève de la classe de

autorise

n'autorise pas (1)

la prise de photos de mon enfant par les accompagnateurs du séjour d'intégration et leur utilisation à des fins internes ou externes à l'établissement (travail d'exposés, site internet du collège,...).

Date et signature

(1) rayer la mention inutile

**La Classe d'Intégration des élèves des sixièmes se déroulera
au Centre Ker Avel de Primel Trégastel à Plougasnou
6C/6D : du lundi 19 septembre au mercredi 21 septembre 2016
6A/6B : du mercredi 21 septembre 2016 au vendredi 23 septembre 2016**

Téléphone du centre : 02 98 72 31 66/06 72 10 95 11 – Agrément Education Nationale, Jeunesse et sports, Inspection académique.
Ce téléphone n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.
Pour tout autre motif, vous pouvez contacter le collège directement, qui transmettra l'information le cas échéant.

Standard : 02 98 67 50 43

Vie scolaire : 02 98 78 82 00

Transports :

Covoiturage assuré par les parents

ALLER : Départ à partir des communes de provenance des élèves.

Rendez-vous au centre Ker Avel à 9h00

RETOUR : Départ du centre Ker Avel le mercredi ou vendredi entre 16h30 et 17h00 pour un retour direct dans les familles.

Activités :

Pour chacun des élèves :

- Deux demi-journées sont consacrées à la découverte d'activités nautiques: Bateau collectif, kayak. Pour ces activités, il est indispensable de posséder un **brevet de natation 25 m ou un test anti-panique**. Si besoin, votre enfant pourra passer ce test sur place.
- Les autres demi-journées permettent une étude de l'environnement en liaison avec les programmes scolaires de 6ème : pêche à pied, course d'orientation, Land art, randonnée, sports collectifs

Encadrement :

Les professeurs principaux des classes concernées assureront l'encadrement sur les 3 jours. Ils seront secondés par d'autres adultes du collège : professeurs de la classe, CPE, surveillants.

Les élèves seront accompagnés dans chacune des activités proposées par le centre par des personnes qualifiées et diplômées.

Paiement :

Le séjour coûte au total 84 euros. Le Foyer socio éducatif de l'établissement verse **30 euros** par élève. Reste à la charge des familles la somme de **47 euros**. Ce versement est à acquiter en un seul chèque.

Ce chèque est à transmettre au professeur principal de votre enfant avec les fiches d'inscription et de renseignements médicaux. Il est à libeller à l'ordre de *l'Agent comptable du collège de Lanmeur*. Merci de noter le nom de votre enfant au dos du chèque.

En cas de difficultés financières, vous pouvez retirer un dossier d'aide dans le cadre des fonds sociaux auprès des services de gestion. Madame Kuligowski, gestionnaire, transmettra la demande à madame Hamonou, assistante sociale qui est présente au collège le mercredi matin et le vendredi.

TROUSSEAU

Le centre équipe les enfants d'un ciré complet ou d'une combinaison néoprène selon les activités pratiquées.

Pour la voile

- le port de chaussures est indispensable et elles seront mouillées donc prévoir une vieille paire exclusivement réservée à la voile ou bien des chaussons néoprènes.
 - Maillots de bain et éventuellement lycra pour mettre sous la combinaison
 - Un vieux pantalon ou un jogging et une polaire chaude pour mettre sous le ciré
 - Un bonnet (Il peut faire froid !)
- Tous les soirs, les vêtements mouillés peuvent être mis à sécher dans le séchoir collectif du centre.

Indispensable

- un duvet
- une serviette de plage
- une paire de bottes (marquées au nom de l'élève, elles se ressemblent toutes !)
- une paire de pantoufles (**Obligatoire** dans le bâtiment)
- Une bonne paire de chaussures de marche.
- Un blouson chaud et confortable
- Un vêtement de pluie
- Mais aussi : short, casquette, crème solaire et lunettes de soleil !

Et bien sûr : Pulls ou polaire chaude, sweat, tee-shirts, pantalons, chaussettes, slips, pyjama

Nécessaire de toilette pour la chambre: Serviette de douche. Savon... brosse à dents dentifrice, peigne... **pas d'aérosol**

Nécessaire pour écrire : trousse, crayons de couleur, papier, pochette rouge

Prévoir un sac plastique pour les affaires mouillées en fin de séjour

Pas de vêtements fragiles - Pas d'objet de valeur - Pas d'aérosol - Pas de tablettes, consoles, téléphone portable - Pas d'Argent de poche

Nous restons bien entendu à votre disposition pour de plus amples informations.

L'équipe pédagogique
Mmes HION et ROMIEUX
Mrs CADRAN et POULIQUEN

La Principale
Mme FACCENDA

Renseignements médicaux

L'élève..... classe de

Ne suivra pas de traitement médical.

Devra suivre un traitement médical pendant le séjour..

EN CAS DE TRAITEMENT, DE REGIME ALIMENTAIRE, ALLERGIES OU AUTRES CONTRAINTES MEDICALES :

Contactez Madame NDAO, l'infirmière du collège, le lundi (Tel : 02 98 67 50 43). Merci de lui remettre les médicaments accompagnés de l'ordonnance dans une boîte ou une trousse au nom de l'enfant.

Si un traitement a été prescrit alors que vous aviez déjà rendu cette fiche de renseignements, vous en informerez le collège avant le départ, et remettrez à votre enfant le traitement accompagné de l'ordonnance **dans une boîte ou une trousse marquée à son nom** (pas dans un sac papier ou plastique). A son arrivée au centre il confiera le tout à son professeur principal. **Les enfants ne doivent conserver aucun médicament dans leurs bagages.**

LES RESPONSABLES DU SEJOUR NE PEUVENT AUTORISER LA PRISE DE MEDICAMENTS SANS ORDONNANCE

Autres renseignements que vous souhaiteriez communiquer :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

En cas d'urgence (élève accidenté ou malade), il sera fait appel aux services d'aide médicale d'urgence du centre 15, chargé d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille sera immédiatement avertie par les professeurs.

Coordonnées du responsable légal à prévenir cette semaine-là:

Madame/monsieur :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

A....., le

Signature du/des responsables légaux :

REGLEMENT A RESPECTER AU COURS DU SEJOUR.

Les élèves participant au séjour seront tenus de respecter les mêmes principes qu'à l'intérieur du collège, dans un souci de sécurité et de respect des biens, des personnes et de l'environnement.
Les sanctions en vigueur au collège s'appliqueront en cas de non respect de ces règles (voir règlement intérieur).

Dans le centre d'hébergement.

Il conviendra de respecter les consignes données par les accompagnateurs et le personnel de l'établissement : être poli, respecter le matériel mis à votre disposition, respecter les horaires, ne pas courir à l'intérieur des locaux ...

Lors des activités

- Veillez à avoir une tenue adaptée et à respecter le matériel prêté.
- Veillez à votre attitude et à votre langage qui ne doivent en aucun cas être arrogants, provocateurs ou grossiers.

Vols

Nous vous rappelons que tout vol est répréhensible pour la loi.

Le vol, comme toute atteinte grave au règlement et au bon déroulement du séjour, peut avoir pour conséquence un rapatriement immédiat de l'élève aux frais de sa famille.

Objets personnels

Les téléphones portables, les lecteurs de musique (MP3 ...) et autres matériels numériques sont interdits. Par ailleurs il est demandé aux élèves de ne pas apporter d'objets de valeurs.
Par mesure de sécurité, il est interdit d'apporter certains objets tels que briquets et bombes aérosols.

Le centre d'hébergement et l'équipe pédagogique déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets.

Je soussigné, Monsieur, Madame

déclare avoir pris connaissance du règlement du voyage et en accepte les modalités.

A....., le

Signatures de l'élève et de ses parents :